

Dossier documentaire = définir les littoraux

« le littoral est la partie la plus hétérogène de l'océan » JR Vanney 2002

1) Une définition biogéographique

Questions =

Quels sont dans cette partie les critères de définition des espaces littoraux ?

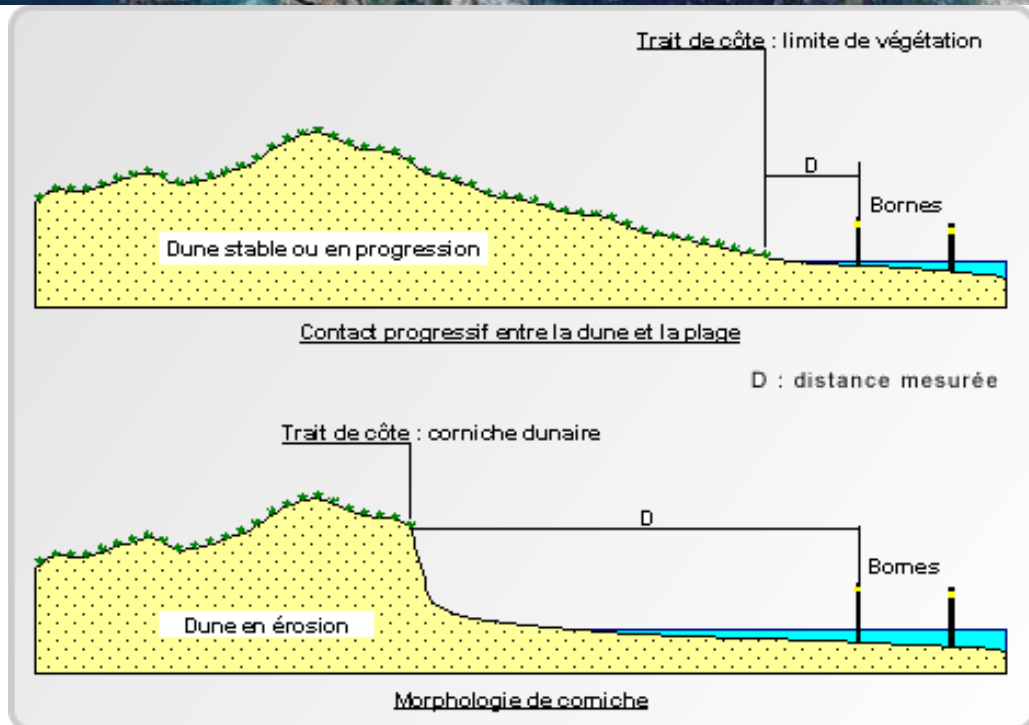
Le littoral est-il une ligne ou une zone ?

1) Du trait de côte

source, portail IGN

Le trait de côte dessine la frontière entre le monde terrestre et le monde marin.

Il symbolise l'intersection de la terre et de la mer lors d'une marée haute (coefficient 120) dans des conditions météorologiques normales. Sur le long des trois façades métropolitaines, il est estimé à 5 850 km.



2) ... A l'écotone

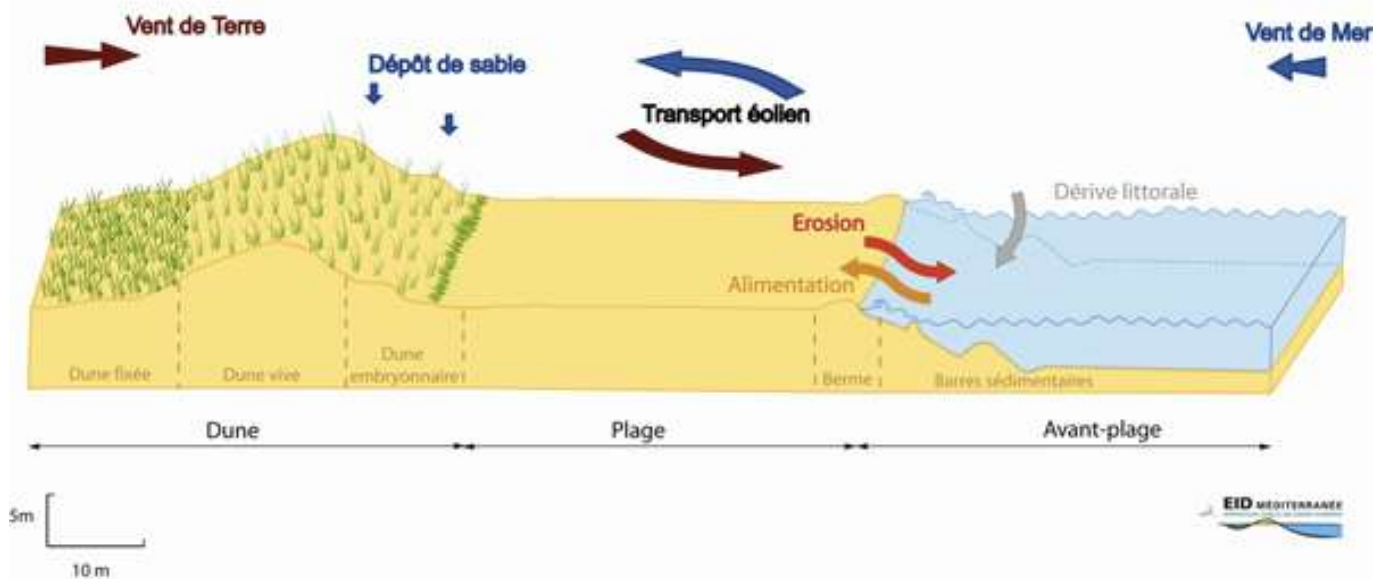
Source = A Miossec,

placer et littéralement coloniser le contact.

C'est dans le même ordre d'idée que s'explique la présence des massifs dunaires littoraux. Sur la surface sableuse exposée à marée basse à l'action du vent, la déflation entraîne les grains vers l'intérieur selon des modalités physiques particulières. Roulage, saltation et transport en suspension sont tout à la fois l'expression de la force du vent et des effets de freinage de la masse sédimentaire. Le haut de plage est alors le lieu, aux limites floues et surtout fluctuantes, de l'accumulation du sable: la berme qui se construit plus ou moins rapidement suppose des points d'ancrage des sables. Le milieu vivant joue alors un rôle déterminant: les algues accumulées par les marées, les laisses de mer, fournissent les nutriments de quelques plantes particulièrement adaptées aux conditions drastiques de vie dans cette bande plus ou moins large. C'est le domaine des plantes halonitrophiles (*Cakile maritima*, *Honkenia peploïdes*...), c'est aussi celui où vivent et se déplacent les puces de mer; c'est, chaîne alimentaire oblige, l'espace temporaire où se nourrissent certaines espèces d'oiseaux, les gravelots en particulier. En sorte que la limite forme ici un espace de transition entre les pures conditions marines de la morphogénèse et de la vie et les pures conditions terrestres, avec là encore des effets d'échelle car tout le massif dunaire, sur des profondeurs variables, est également affecté par des caractères semblables. L'oyat prospère dans une bande étroite marquée par la vigueur de la déflation, par l'abondance de la fourniture des sables par l'estran et le haut de plage, il plonge ses rhizomes en profondeur pour trouver l'eau nécessaire à son développement. Progressivement, il fait place à d'autres espèces, plus nombreuses, écologiquement mieux adaptées au changement lent des conditions édaphiques. L'immortelle des sables (*helychrisum stoechas*) forme ainsi de vastes tapis très odoriférants en été, associée à d'autres espèces. Comme toutes cependant, elle est limitée en latitude et la description ne vaut ici que sur la côte atlantique jusqu'au Finistère. Pour le géographe, l'expression de la discontinuité est d'abord affaire d'échelle et ce qui vaut pour les dunes vaut tout aussi bien pour les marais maritimes...

Cette discontinuité fonde un véritable écotone littoral qui, en aucune manière, ne peut être considéré comme une limite franche, une ligne.

Coupe schématique du système littoral sableux en Languedoc-Roussillon



II) Une définition juridique = le littoral est un territoire défini par la loi

Questions = en quoi la loi américaine de 1972 est-elle une rupture dans la définition des littoraux ?

Ordonnance du 31 juillet 1681 de la marine relative à la police des ports, côtes et rivages de la mer (dite ordonnance de Colbert).

Article 1 (abrogé au 1 juillet 2006)

Sera réputé bord et rivage de la mer tout ce qu'elle couvre et découvre pendant les nouvelles et pleines lunes, et jusques où le grand flot de mars se peut étendre sur les grèves.

Article 2

Abrogé par [Ordonnance n°2006-460 du 21 avril 2006](#)

Faisons défense à toutes personnes de bâtir sur les rivages de la mer, d'y planter aucuns pieux ni faire aucuns ouvrages qui puissent porter préjudice à la navigation, à peine de démolition des ouvrages, de confiscation des matériaux et d'amende arbitraire.

la définition américaine = coastal zone management act = 1972

COASTAL ZONE MANAGEMENT ACT OF 1972,
as amended through Pub. L. No. 109-58,
the Energy Policy Act of 2005

The Congress finds that--

- (a) There is a national interest in the effective management, beneficial use, protection, and development of the coastal zone.
- (b) The coastal zone is rich in a variety of natural, commercial, recreational, ecological, industrial, and esthetic resources of immediate and potential value to the present and future well-being of the Nation.
- (c) The increasing and competing demands upon the lands and waters of our coastal zone occasioned by population growth and economic development, including requirements for industry, commerce, residential development, recreation, extraction of mineral resources and fossil fuels, transportation and navigation, waste disposal, and harvesting of fish, shellfish, and other living marine resources, have resulted in the loss of living marine resources, wildlife, nutrient-rich areas, permanent and adverse changes to ecological systems, decreasing open space for public use, and shoreline erosion.

1

-
- (d) The habitat areas of the coastal zone, and the fish, shellfish, other living marine resources, and wildlife therein, are ecologically fragile and consequently extremely vulnerable to destruction by man's alterations.
 - (e) Important ecological, cultural, historic, and esthetic values in the coastal zone which are essential to the well-being of all citizens are being irretrievably damaged or lost.

La loi littoral en France (1986)

« Sont considérées comme communes littorales, au sens du présent chapitre, les communes de métropole et des [départements d'outre-mer](#) :

1^o Riveraines des mers et océans, des étangs salés, des plans d'eau intérieurs d'une superficie supérieure à 1 000 hectares;

2^o Riveraines des estuaires et des deltas lorsqu'elles sont situées en aval de la limite de salure des eaux et participent aux équilibres économiques et écologiques littoraux. La liste de ces communes est fixée par décret en [Conseil d'État](#), après consultation des conseils municipaux intéressés. »

(...)

La réalisation de nouvelles routes est organisée par les dispositions du présent article.

Les nouvelles routes de transit sont localisées à une distance minimale de 2.000 mètres du rivage. Cette disposition ne s'applique pas aux rives des plans d'eau intérieurs.

La création de nouvelles routes sur les plages, cordons lagunaires, dunes ou en corniche est interdite.

Les nouvelles routes de desserte locale ne peuvent être établies sur le rivage, ni le longer.

Toutefois, les dispositions des deuxième, troisième et quatrième alinéas ne s'appliquent pas en cas de contraintes liées à la configuration des lieux ou, le cas échéant, à l'insularité. La commission départementale compétente en matière de nature, de paysages et de sites est alors consultée sur l'impact de l'implantation de ces nouvelles routes sur la nature.

En outre, l'aménagement des routes dans la bande littorale définie à l'article [L. 146-4](#) est possible dans les espaces urbanisés ou lorsqu'elles sont nécessaires à des services publics ou à des activités économiques exigeant la proximité immédiate de l'eau.

III) Une définition fonctionnelle

1) Des territoires évités

Question = Montrez le renversement de la perception des littoraux au cours du temps

A Corbin, le territoire du vide (extrait)

Dans l'épopée antique, un rivage entretient le rêve de l'établissement prescrit par les dieux ou focalise l'espoir du retour.

Mais les épisodes ne manquent pas dans la mythologie et la littérature classique qui confortent la vision négative du littoral. Le lieu de l'espoir et de la réussite peut se muer en une froide terre d'exil, en un séjour de malheur. Sur la plage de Naxos, à la poursuite de Thésée, Ariane entre dans la mer et mêle ses larmes à l'eau bouillonnante des vagues; la Phèdre de Racine, ignorant Dionysos, interroge : « ... De quel amour blessée vous mourûtes aux bords où vous fûtes laissée? »⁷¹. C'est la mort dans l'âme qu'Ovide solitaire arpente tristement le sombre rivage de Tomes. Dans le *Télémaque*, qui n'est que succession de scènes de rivages, la plage, lieu de la fuite, des naufrages, des pleurs nostalgiques est aussi le théâtre privilégié des adieux et des plaintes déchirantes⁷².

Sur le littoral sont tapis les monstres, Scylla entourée de ses chiens aboyants, et la surnoise Charybde qui engloutit et vomit ses victimes. Poséidon le Grec ou Nethuns l'Étrusque, puissances chthoniennes à l'origine, dieux des séismes et des raz de marée, ont hérité, en devenant divinités de la mer, des monstres dont le monde égéen avait peuplé les eaux. Les fils de Poséidon sont, pour la plupart, des géants malfaisants, tel Polyphème le Cyclope ou le brigand Sciron⁷³. Il n'est pas de touriste qui, à la fin du XVIII^e siècle, ne rêve de visiter les détroits de la Sicile et d'y affronter les terrifiantes créatures homériques. Pour le voyageur néo-classique, l'approche des gouffres constituera vite une étape impérative du voyage vécu comme un parcours initiatique. Arrivé sur les lieux, on se gausse de la modicité du danger tout en se délectant de la frayeur du collégien d'autrefois.

Le rivage antique est aussi le réceptacle des excréments de la mer; c'est le long de la plage que celle-ci se purge et qu'elle vomit ses monstres. Sénèque le rappelle : « Il est dans la nature de la mer de rejeter sur ses rivages toute sécrétion et toute impureté... et ces purgations se font non seulement quand la tempête remue les flots, mais quand règne le calme le plus profond »⁷⁴. Strabon lui aussi évoque le « mouvement expulsif » ou « purgatif de la mer »⁷⁴. Les Îles Fortunées, situées au large de l'Afrique, « sont, assure

Plin l'Ancien⁷⁵, infectées par la putréfaction des anfrues que la mer rejette continuellement sur leurs côtes ». Au XVIII^e siècle, l'ambre est toujours perçu comme le plus riche et le plus spectaculaire résultat de cette excrétion marine. Selon le père Fournier et selon le père Bouhours, les populations du littoral considèrent encore comme des excréments de la mer les matières puantes rejetées sur les rivages de Venise et de Messine⁷⁶; elles interprètent l'écume salée comme une sueur marine. Les Vénitiens appellent le moment de la marée, « il viva dell'aqua ». Dans la même optique, les marées ont pu être perçues comme autant de fièvres de la mer. En 1712, le poète anglais Diaper décrit en termes identiques la pollution des rivages nauséabonds où les dauphins choisissent de venir mourir pour ne pas contaminer la pureté de l'air de la haute mer et la limpidité de ses eaux⁷⁷.

Dans la littérature grecque, toute zone de confins évoque le danger de l'interférence du divin, de l'humain et de l'animal, installés dans une confuse et dangereuse proximité⁷⁸. Le rivage antique, tel qu'on se le représente à l'époque classique, demeure hanté par l'irruption possible du monstre, par l'incursion brutale de l'étranger, son équivalent; lieu naturel de la violence inattendue, il constitue le théâtre privilégié du rapt. Il serait trop long de citer tous les épisodes ressassés par la peinture et la littérature, qui s'inscrivent dans cette perspective et qui resserrent le lien établi par les écrivains de l'Antiquité entre les paysages et le déroulement de la guerre⁷⁹. L'enlèvement d'Europe, l'installation du camp des Danéens sur les bords du Tibre et leur débarquement, les armes à la main, face aux compagnons de Tulmus en sont les plus évidents exemples. Le monstre surgi de la mer s'appretant à dévorer sa proie dans l'*Andromède* de Corneille⁸⁰, le récit de Thérémène, qui retrace le malheureux destin d'Hippolyte, s'inscrivent eux aussi dans une longue chaîne de poncifs.

Limes indécis par où risque de se trouver la fragile barrière qui garantit la paix harmonieuse du séjour laborieux et fécond, tel se dessine bien souvent le rivage antique lorsqu'il est évoqué à l'époque moderne. Cette image se trouve alors confortée par le souvenir des nombreux fléaux venus de la mer depuis le haut Moyen Âge⁸¹. Les traces des invasions

CHEMIN DE FER DU NORD

BOULOGNE S. MER

2^e 50^e PARIS
3^e DE LONDRES

24 TRAINS PAR JOUR

MAGNIFIQUE
CASINO THEATRE
GOLF FETE DES FLEURS
COURSES DE CHEVAUX
CONCOURS HIPPIQUE
REGATES TIR AUX PIGEONS
CERCLE - ETABLISSEMENT D'HYDROTHERAPIE

2) Des territoires attractifs, polyfonctionnels et conflictuels



Source : CESER de Bretagne.

Source = «Gestion Intégrée des Zones Côtières en Pays de Brest»

	Transport maritime	Navigation et communication	Ressources minérales	Ressources biologiques	Pollution	Défense	Recherche	Activités récréatives	Protection																	
Navigation et communication	Transport maritime	Voies de navigation	Aide à la navigation	Ports	Terminaux offshore	Câbles sous-marins	Sable et granulats	Forage exploratoire	Exploitation pétrolière	Oléoduc	Extraction de minerai	Pêche d'espèces démersales	Pêche pélagique	Aquaculture	Effluents estuariens	Rejets industriels	Effluents urbains	Pollution par hydrocarbures	Zones militaires réglementées	Archéologie sous-marine	Zone d'étude scientifique	Pêche	Voie sportive	Plaisance	Croisière	Réserves et parcs

J

Types de relation :

- négative (conflictuelle)
- ★ réciproquement risquée
- risquée pour l'activité I
- ⊕ risquée pour l'activité J
- ◐ réciproquement favorable
- ▽ favorable pour l'activité I
- ▲ favorable pour l'activité J

I

Synthèse = les différentes définitions du littoral

Echelles temporelles		Type de définition	Explicitation	des définitions insatisfaisantes par rapport aux dynamiques littorales
	Un littoral de nature			
	Un littoral d'œcoumène			
	Un littoral d'institution			